

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE, QUALITÉ DES INSTITUTIONS ET RESSOURCES NATURELLES : CAS DE L'ALGÉRIE

Samer MEHIBEL*

Khaled MENNA**

Reda Hamza BOUDJANA***

Received: 25/03/2022 / Accepted: 27/06/2022 / Published: 06/07/2022

Corresponding authors: samer.mehibel@gmail.com

RÉSUMÉ

La diversification fait face à de multiples obstacles dans les pays riches en ressources naturelles. Les tentatives d'amorcer une réelle politique de diversification ont connu des résultats mitigés. L'objectif de cet article est d'identifier les entraves à la diversification des exportations, à travers l'étude d'un panel de 20 pays sur une période allant de 1996 à 2018 et l'application d'un modèle de données de panel à effet de seuil (PTR). Nos résultats montrent que la variable qualité institutionnelle divise l'échantillon en deux régimes. Le premier avec des effets négatifs de la rente sur la diversification des exportations. Le second enregistre le même effet négatif mais avec un degré moindre. Cela implique que la variable institutionnelle joue un rôle déterminant dans la réussite du processus de diversification des exportations. Ces résultats sont semblables pour l'Algérie auxquels s'ajoute l'importance de trois facteurs, à savoir, l'ouverture commerciale, le capital humain et les IDE.

MOTS CLÉS : Institutions, ressources naturelles, données de panel, diversification, économie algérienne.

* Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement (CREAD), Algérie

** Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement (CREAD),

E-mail : khaledmenna@gmail.com, Algérie

*** Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement (CREAD),

E-mail : boudjana_reda@hotmail.fr samer.mehibel@gmail.com, Algérie

JEL CLASSIFICATION : O13, O43, O47, E02, F14

التنوع الاقتصادي، وجودة المؤسسات، والموارد الطبيعية: حالة الجزائر

ملخص

تواجه عملية التنوع الاقتصادي مصاعب جمّة في البلدان الوفيرة الموارد الطبيعية. وعرفت المحاولات الرامية لإرساء سياسة حقيقية للتنوع نتائج متباينة. ويهدف هذا المقال لتحديد العراقيل التي تقف في وجه عملية تنوع الصادرات عن طريق دراسة عينة تمثل 20 بلداً لفترة تتمتد من سنة 1996 لغاية 2018 وهذا عن طريق نموذج بيانات بأثر العتبة. وأظهرت النتائج التي توصلنا إليها بأن متغيرة النوعية المؤسساتية تقسم عينة الدراسة إلى نظامين. نظام أول ينتج عنه آثار سلبية للربح على تنوع الصادرات أما النظام الثاني فيسجل نفس الآثار السلبية ولكن بدرجة أقل. وهذا ما يشير إلى أن المتغيرة المؤسساتية تلعب دوراً هاماً في نجاح تنوع الصادرات. وتبقى هذه النتائج صالحة بالنسبة للجزائر والتي يضاف إليها عوامل ثلاث تتمثل في كل من الانفتاح الاقتصادي، والرأس المال البشري والاستثمارات الأجنبية المباشرة.

كلمات مفتاحية: المؤسسات، الموارد الطبيعية، السلاسل المقطعية، التنوع، الاقتصاد

الجزائري

تصنيف جال: O13, O43, O47, E02, F14

ECONOMIC DIVERSIFICATION, QUALITY OF INSTITUTIONS AND NATURAL RESOURCES: THE CASE OF ALGERIA

ABSTRACT

Diversification faces multiple barriers in resource-rich countries. Attempts to initiate a real diversification policy have known mitigated results. This paper aims at identifying the obstacles to the diversification of exports through the study of a panel of 20 countries over a period from 1996 to 2018 and the application of a panel data model with a threshold effect of (PTR). Our results show that the institutional quality variable divides the sample into two regimes. The first with negative effects of rent on the diversification of exports. The second regime registers the same negative effect but with a lesser degree. This implies that the institutional variable plays a determining role in the success of the process of exports diversification. These results are similar for Algeria. Besides, three factors have shown their important impact on diversification, namely, trade openness, human capital and FDI.

KEY WORDS: Institutions, natural resources, panel data, diversification, algerian economy.

JEL CLASSIFICATION : O13, O43, O47, E02, F14

INTRODUCTION

L'objectif de la diversification a façonné l'orientation de la politique économique de nombreux pays. Les économies riches en ressources naturelles, à l'image des économies d'Amérique latine, d'Afrique, et du Golfe visent à réduire la dépendance vis-à-vis de ces ressources, en élargissant les sources de leurs exportations et de leurs revenus fiscaux. L'urgence de la diversification des exportations est souvent soulignée par des booms périodiques ou des cycles de chute des cours internationaux des matières premières, comme ce fut le cas en 2014 et,

plus récemment, lors du choc mondial sur l'offre et la demande de pétrole déclenché par la pandémie de la COVID-19 (2020). En 2016, l'Arabie saoudite a lancé « la Vision 2030 ». Elle vise à réduire la dépendance de l'économie Saoudienne aux hydrocarbures en facilitant l'émergence d'un secteur privé. D'autres pays dans les Caraïbes et dans le Pacifique, très connus par leur secteur du tourisme développé, cherchent à construire des économies plus fortes et résilientes en réduisant leur dépendance vis-à-vis des revenus du tourisme. La diversification peut être aussi due à d'autres raisons, dans le cas de certains pays, notamment en Afrique et en Amérique latine, qui s'efforcent d'étendre leurs partenaires commerciaux au-delà des hégémonies régionales et des anciennes puissances coloniales.

L'idée que la diversification d'une économie offre une protection contre la volatilité économique n'est peut-être pas nouvelle, mais elle est certainement d'actualité. Les travaux fondateurs d'économistes tels que Raul Prebisch (1950), Hans Singer (1950) et Michael Michaely (1958) ont souligné l'importance de protéger une économie des chocs de prix agrégés excessifs. Le concept selon lequel la diversification des partenaires commerciaux pourrait protéger un pays contre les chocs de la demande extérieure a commencé à monter ses preuves (Jansen et al. 2009, 2016). Au-delà de la protection contre les chocs, la diversification économique est de plus en plus, reconnue comme essentielle au développement économique. Cette affirmation est valable pour les pays à faibles revenus et tributaires des ressources naturelles. Elle peut aussi contribuer à alimenter la croissance économique et réduire la pauvreté ((Funke & Ruhwedel, 2005), (Hausmann et al. 2007), (Agosin, 2007)).

L'effet de la rente sur la diversification, notamment celle des exportations dans les pays riches en ressources naturelles n'est pas à démontrer. La littérature produite dans ce sens (Auty & Warhurst, 1993 ; W Max Corden & Neary, 1982 ; Warner Max Corden, 1984 ; A. H. Gelb, 1988 ; Gylfason, 2006 ; Sachs et al., 1995) souligne les effets négatifs sur la croissance et l'industrie. Il s'est avéré que ces économies ont connu de piètres taux de croissance avec une mauvaise qualité institutionnelle. S'ajoute à ces effets, un secteur privé (*prédateur*) qui

culmine dans le sens du *rent-seeking*. Cette situation est défavorable à l'émergence d'une industrie compétitive capable de conquérir les marchés mondiaux.

L'objectif de ce papier est de démontrer que la diversification des exportations n'est pas l'apanage des agrégats économiques, mais elle s'étend aux caractères institutionnels, qui est un large éventail de mesures et de pratiques intimement lié à la nature de l'Etat.

Partant d'une exploration d'une revue de littérature qui souligne l'importance de la prise en charge du climat des affaires, la qualité institutionnelle, l'ouverture commerciale sur la diversification des exportations, on essayera de répondre à la question suivante : Quelles sont les entraves à la diversification des exportations dans les pays riches en ressources naturelles, notamment les hydrocarbures ? Une attention particulière sera consacrée au cas algérien.

On estime que la qualité institutionnelle joue un rôle important, mais pas déterminant, dans la promotion de la diversification des exportations. En revanche, d'autres paramètres qui semblent décisifs doivent être pris en considération.

Pour répondre à notre problématique, on a mobilisé une littérature appropriée au sujet traité, des données économiques qui couvrent 20 pays riches en hydrocarbures allant de 1996 à 2018, afin de tester les relations supposées entre la rente et la diversification des exportations. On a eu recours au modèle de données de panel à effet de seuil (PTR) qui nous semble le plus approprié à notre étude.

Après une introduction, un survol des dimensions de la diversification est exposé. En deuxième lieu, une rétrospective des tentatives de diversification des exportations est présentée. En troisième lieu, une revue de littérature appropriée est mobilisée. En quatrième lieu, une étude empirique consistant en l'application du modèle PTR sur un échantillon de 20 pays riches en hydrocarbures est effectuée.

1- LES DIMENSIONS DE LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Plusieurs dimensions de la diversification ont des implications importantes ; elles dépendent généralement des caractéristiques structurelles des pays. Les deux conceptualisations les plus courantes

du terme sont la diversification du PIB[†] et la diversification des exportations, en termes de principaux biens et services vendus aux partenaires commerciaux. Une troisième conceptualisation jugée importante : la diversification budgétaire ; il s'agit d'élargir les sources de recettes publiques et les objectifs de dépenses publiques. Cette dernière ne sera pas abordée dans ce papier.

La première exprime une augmentation du nombre de secteurs économiques qui contribuent à l'emploi et à la production agrégés d'une économie. Elle saisit généralement la valeur ajoutée relative des secteurs économiques spécifiques en tant que part de la production globale, en particulier l'industrie et les services. Schott (2004) présente l'idée que les pays traversent des « cônes[‡] » de diversification à mesure qu'ils accumulent du capital et remontent la chaîne de valeur de la production. Au fur et à mesure de cette transition, les anciens « cônes », tels que les exportations de ressources naturelles, devraient perdre de l'importance tandis que les nouveaux « cônes », tels que la fabrication, devraient gagner en importance.

La deuxième se concentre sur les principaux secteurs commerciaux et partenaires d'un pays (Klinger et al., 2006). La diversification des exportations implique généralement, le passage de l'exportation d'un ou de quelques produits de base à celle d'un ensemble plus large de produits manufacturés et de services. Au-delà de l'élargissement du panier d'exportation, la diversification des exportations peut entraîner l'exportation vers un plus grand nombre de pays de destination (Amurgo-Pacheco et al., 2008). Ensemble, ces augmentations des biens exportés et des partenaires commerciaux sont souvent associées à la participation à de nouvelles chaînes de valeur mondiales. Cela permettra aux pays de tirer parti des liaisons en aval et aux entreprises nationales de devenir plus compétitives à l'échelle mondiale, grâce aux transferts de technologie et aux gains d'efficacité.

[†] Les contributions sectorielles à l'emploi et la production.

[‡] « cône » fait référence à l'ensemble des vecteurs sélectionnant un mélange de produits.

2- LES TENTATIVES DE DIVERSIFICATION DES EXPORTATIONS EN ALGÉRIE : ABSENCE D'UNE STRATEGIE GLOBALE ET CARENCES INSTITUTIONNELLES

En Algérie, la part du secteur de l'industrie ne dépasse pas les 5% du PIB actuellement. En 1980, cette part était de l'ordre de 15%. Cela démontre le degré de la désindustrialisation qu'a subi le secteur. Les raisons de cette situation sont multiples et se chevauchent avec l'histoire économique de l'Algérie. Si le programme d'ajustement structurel appliqué entre 1994 et 1998 a une part de responsabilité dans cette situation, il ne faut pas oublier les effets pervers de la rente à travers le phénomène de Dutch Disease. Le manque d'une vision globale et stratégique et d'une volonté politique a contribué au marasme que connaît le secteur.

L'effort en matière d'investissement dans le secteur industriel dans les années 70 était remarquable. Cet effort entre dans une politique développementiste, intégrant, en plus du paradigme de la modernisation, deux autres ingrédients majeurs : la croissance économique résulte de l'essor du secteur industriel et de l'intervention de l'Etat. En plus, ces choix s'appuient sur des considérations idéologiques, puisque l'orientation du développement socialiste considère l'industrie comme le fondement du progrès technique et social. Le modèle de référence de la stratégie algérienne d'industrialisation est la théorie des « industries industrialisantes »[§]. Le taux d'investissement par rapport au PIB a atteint des seuils très avancés (48%) comparativement aux autres pays en développement. Cette politique, a certes, permis la construction d'une base industrielle et d'absorber le chômage, mais a vite montré ses limites. Il a fallu que les prix du pétrole baissent en 1986 pour que toutes les carences du système apparaissent.

La politique industrielle adoptée a donc montré ses limites. Au lieu que cette industrie contribue au financement du Trésor public, elle est devenue un fardeau. L'endettement consenti pour réaliser ces usines commence à étouffer les finances publiques.

[§] Voir : Gérard, Destanne De Bernis, (1966). « Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale ». Revue Economie Appliquée, Tome XIX, n°3-4.

La politique de développement – surinvestissement et de surendettement auxquels elle donna lieu se posait comme objectif majeur (et se justifiait par la volonté) de mettre fin à une spécialisation coloniale jugée (à raison) peu satisfaisante, entre autres, par le volume d’emplois créés, de revenus et de production qu’elle procurait, à une spécialisation moins étroite par diversification accrue des activités, en particulier industrielles mais aussi agricoles et de services.

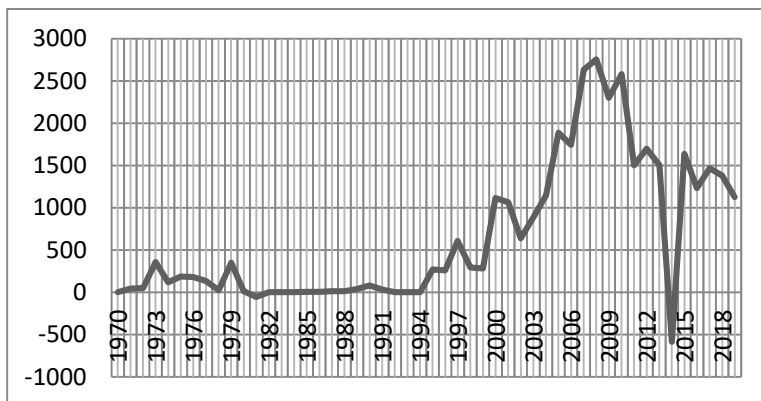
Le paradoxe, c’est qu’elle aboutit à, exactement, son contraire, malgré quelques inflexions récentes importantes. L’Algérie est devenue, en quelques décennies, un pays mono-exportateur d’hydrocarbures et donc mono-spécialisé sur le plan international. Nous allons dans ce qui suit, examiner les efforts consentis par les autorités dans leur quête de réussir la diversification des exportations. Pour ce faire, nous allons nous focaliser sur (1) les efforts qui visent à rendre attractif l’investissement en Algérie et (2) les dispositifs mis en place pour encourager les investisseurs locaux et même étrangers à exporter.

2.1- Les IDE en Algérie, vecteur de la diversification : mal perçu, trop réglementé !

L’un des vecteurs de la mondialisation est l’accélération sans précédent de l’expansion des firmes multinationales (FMN) sur la base de l’investissement direct étranger (IDE) réalisé, de plus en plus, dans le cadre de stratégies globales menées par ces firmes (Andreff, 1996). En 2021, les flux mondiaux d’investissements directs étrangers (IDE) ont enregistré un fort rebond (Graphe N°1). Selon le Moniteur des tendances d’investissement de la CNUCED (Cnuced, 2022) ils avaient augmenté de 77 % pour atteindre quelques 1 650 milliards de dollars, à comparer avec 929 milliards de dollars en 2020, dépassant ainsi leur niveau d’avant la COVID-19. En Algérie, le paradoxe fondamental sous-tend la relation le gouvernement et l’IDE. Alors que le gouvernement reconnaît l’importance de l’investissement direct étranger (IDE) dans la stratégie nationale de développement, il met des obstacles réglementaires à leur développement. Depuis 2009, le gouvernement a promulgué des directives visant à limiter l’installation

des IDE alors que de nombreux pays ont continué à libéraliser et à promouvoir les investissements étrangers dans diverses industries. Dans le même temps, de nouvelles mesures réglementaires et restrictives continuent d'être introduites, notamment pour des raisons de politique industrielle (Cnuced, 2012). Nous assistons à l'émergence de la nouvelle génération des politiques d'investissement qui place la croissance inclusive et du développement durable au cœur des efforts pour attirer des investissements.

Figure 1. Flux entrants des IDE en Algérie (1970-2020) (millions USD)



Source : Base de données CNUCED.

Le positionnement de la règle 49/51%, au sein du code des investissements a été à l'origine d'effets non souhaitables. Elle s'est en effet, révélée difficile, voire impossible à en faire vérifier le respect, par les organes en charge de l'investissement. D'abord, parce que ces organes interviennent au stade de l'admission de l'investissement en l'absence d'exigence, tout aussi bien des statuts que du registre de commerce, alors que la matérialisation de la satisfaction à la règle ne s'opère qu'en phase de réalisation. En 2021, la règle de 51/49 a été abrogée par le gouvernement, mais le nouveau code des investissements est toujours en préparation. De 1988 à 2016, cinq dispositifs d'investissements ont été promulgués. Tous ont été déclarés insatisfaisants, au motif qu'ils n'auraient pas produit les effets escomptés en termes de volume d'investissements, de nombre de

projets, de transfert de technologie, d'emploi ou de croissance et d'avoir, pour certains, été à l'origine de pratiques négatives.

Si on considère que les IDE sont un vecteur important pour la mise en place d'un processus de diversification des économies, le cas des pays d'Afrique n'était pas le même. Les dynamiques de développement industriel appliquées dans les pays d'Afrique du Nord, n'ont pas été en mesure de favoriser une croissance forte de la productivité du travail et une diversification des structures économiques de ces pays. Par ailleurs, la forte protection dont jouissaient ces activités s'est traduite par le développement de comportements rentiers qui n'ont pas favorisé les investissements nécessaires à l'amélioration de la compétitivité des nouvelles activités industrielles (Ben Hammouda et al, 2009).

La présence des IDE en Algérie s'est soldée par des sorties importantes de devises. Chaque année, les entreprises issues d'IDE font sortir, entre importations et rapatriements de revenus, l'équivalent du stock de capital présent sur le territoire (plus de 10 milliards de dollars en 2010, par exemple).

Cela s'explique par trois faits :

- des exportations inexistantes (reflétant en cela la difficulté de l'Algérie à exporter autre chose que des hydrocarbures) ;
- des importations très fortes (sans doute liées à l'incapacité des entreprises algériennes à fournir les inputs nécessaires aux entreprises qui s'implantent, problème connexe au précédent) ;
- et un risque, perçu comme très élevé par les entreprises qui s'installent, de venir investir en Algérie.

L'investissement direct étranger prend en considération comme élément de la sécurité juridique garantissant son investissement, le fonctionnement du système judiciaire. L'environnement judiciaire est une composante de l'environnement juridique des affaires et de la sécurité juridique des investissements. L'absence de sécurité juridique et judiciaire de l'investissement a un coût pour le pays, qui, au final, paye cette insécurité car l'investisseur soit n'investira pas, soit accélérera le rythme du retour sur investissements. Cette absence de sécurité a un effet contraire aux intérêts nationaux, en ce sens qu'il se

traduit par un calcul de retour sur investissement beaucoup plus rapide et plus élevé en cas d'insécurité juridique et judiciaire de l'investissement, délais et taux qui peuvent être de deux à trois fois supérieurs à ceux pratiqués dans un pays "sûr". Ainsi, l'investisseur peut être confronté à la Justice, soit à sa demande soit en défense.

La question de la justice se pose en Algérie et c'est une préoccupation du gouvernement lui-même. Ainsi, la consolidation de l'Etat de Droit par le biais de la réforme de la justice en Algérie a été initiée par le Président de la République. Elle se fonde sur les travaux de la Commission nationale de Réforme de la Justice dont les principales propositions ont été publiées en juin 2000 (*La Réforme de la Justice*, éd. Ministère de la Justice. 2000 ; voir également : *Réforme de la Justice, bilan et perspectives*, éd. Ministère de la Justice, février 2005 et *Conférence nationale sur la Réforme de la Justice*, éd. Ministère de la Justice, mars 2005). Cette réforme prend en compte l'adaptation et l'harmonisation de la législation, le renforcement de l'indépendance de la justice, la spécialisation des magistrats, en particulier dans les domaines économiques, le renforcement de certaines des juridictions et la modernisation du système pénitentiaire.

Sur l'insécurité juridique résultant de l'imprécision de la réforme, on notera la notion de « caractère insuffisant » du prix. Le Code de procédures fiscales tel que visé par la loi de finances complémentaire de 2009 ne définit pas ce caractère insuffisant ni ne donne la méthode d'évaluation pour le déterminer.

2.2- Stratégie nationale des exportations hors hydrocarbures

L'Algérie a adopté une stratégie nationale des exportations à l'horizon 2030. Cette stratégie s'appuie sur quatre axes principaux:

- la diversification des exportations avec le renforcement de sa durabilité ;
- l'amélioration du climat des affaires ;
- soutenir la capacité et la qualité de production des entreprises exportatrices ;
- protéger le commerce extérieur et soutenu par une justice sociale pour un développement durable.

Parmi les produits prioritaires ciblés par cette stratégie, on peut citer les technologies de l'information et de la communication, les pièces et composants électroniques et automobiles, les produits pharmaceutiques et les produits alimentaires et boissons**. Ces choix ont été opérés sur la base du potentiel de production existant et les perspectives d'un redéploiement industriel, permettant la réalisation des objectifs liés à l'exportation.

La stratégie nationale des exportations est déclinée en trois étapes, à court, à moyen terme et à long terme. Pour ce qui est des actions à court terme, la stratégie a mis l'accent sur la nécessité de mettre en œuvre une stratégie nationale des exportations. Cette dernière peut être menée dans le cadre du Conseil National des Exportations (CNE). Les actions de la stratégie peuvent commencer par la modification du règlement n°14-04 du 29 septembre 2014 fixant les conditions de transfert de capitaux à l'étranger au titre de l'investissement à l'étranger par les opérateurs économiques de droit Algérien. En plus, revoir les dispositifs d'aide à l'exportation qui correspondent au Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE).

Quant aux actions à mener à moyen terme, la stratégie nationale des exportations suggère la diversification des instruments de financement à l'exportation, en offrant plus d'incitations pour les opérateurs économiques de la part du secteur financier et bancaire. Parmi ces actions, figurent l'installation d'une plate-forme en ligne comme guichet unique à l'exportation et la révision des différentes structures d'appui au commerce.

Enfin, pour ce qui de la dernière phase à long terme, la stratégie nationale des exportations a mis l'accent sur la nécessité primordiale de développement du label national « Made In Algeria » (MIA), d'agrandir le fret aérien avec la mise en place d'infrastructures appropriées dans les enceintes aéroportuaires, et mettre en place des plates-formes logistiques et des centres de traitement et de conditionnement des produits.

** Plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du Président de la République (06 Février 2020)

A cette stratégie nationale des exportations, s'ajoute un éventail de mesures mises en place par le gouvernement pour encourager les exportations et faciliter la tâche aux exportateurs. Parmi ces mesures on peut citer :

- le Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations (FSPE)⁺⁺ ;
- l'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur (ALGEX)^{‡‡} ;
- la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations (CAGEX) ;
- la Chambre Algérienne du Commerce et de l'Industrie (CACI) ;
- la Société Algérienne des Foires et des Expositions (SAFEX) ;
- l'Association Nationale des Exportateurs Algériens (ANEXAL).

S'ajoutent à ces dispositifs et organismes, des facilitations fiscales et douanières accordées aux entreprises pour le développement des exportations hors hydrocarbures et différents programmes participant à la promotion des exportations hors hydrocarbures :

- le programme de mise à niveau des entreprises ;
- le plan d'action pour promouvoir les exportations agricoles 2018 ;
- le programme national pour l'amélioration de la compétitivité industrielle (PNACI) ;
- le programme Optimexport ;
- la création de structures de zones franches d'exportations.

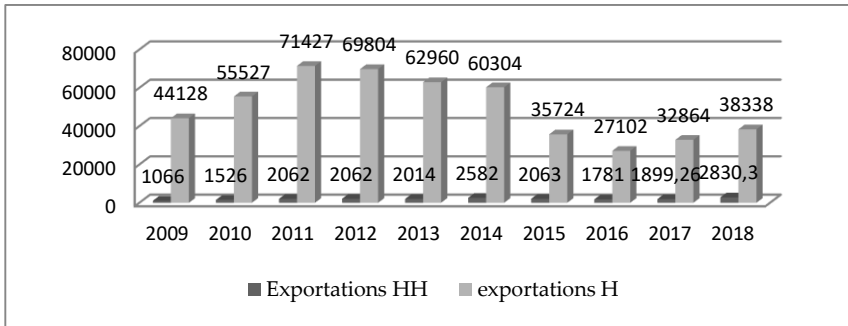
Les produits exportés hors des hydrocarbures sont l'acier, le ciment, les pneus et les dattes. Les produits de haute technologie ou manufacturés restent faibles. Sur une décennie (2009-2018) les exportations hors hydrocarbures restent limitées et ne dépassent pas les 2 Milliards USD dans le meilleur des cas (Graphe N° 2). En dépit du fait que l'Algérie dispose de potentiel de commerce entre les pays importateurs partenaires (Matallah, 2021) la structure économique du

⁺⁺ Décret exécutif n° 14-238 du 25 août 2014 modifiant et complétant le décret exécutif n° 96-205 du 5 juin 1996 établissant les méthodes de mouvement du compte d'affectation spéciale n° 302-084 intitulé « Fonds spécial pour la promotion des exportations »

^{‡‡} Décret exécutif n°96-234 du 1er octobre 1996, et de nos jours ALGEX créée par le décret exécutif n° 04 -174 en date du 12/06/2004

pays, peu diversifiée, pèse lourdement sur les perspectives d'un développement soutenu des exportations hors hydrocarbures.

Figure 2. Évolution des exportations des hydrocarbures et hors hydrocarbures (2009-2018) millions USD.



Source : statistiques des douanes algériennes.

Sur la période 2009-2018 les produits exportés hors hydrocarbures se sont limités aux produits alimentaires, les produits bruts, les biens d'équipements agricoles, les biens d'équipements industriels et les biens de consommation (Tableau n°1).

Tableau n° 1. Structure des exportations hors hydrocarbures (2009-2018) millions USD.

<i>Années</i>	2009	2010	2011	2012	2013
<i>Types de produits</i>					
Demi-produits	692	1056	1496	1527	1458
Produits bruts	170	94	161	168	109
Alimentations	113	315	355	315	402
Biens de consommation	49	30	15	19	17
Biens d' équipements industriels	42	30	35	32	28
Biens d' équipements agricoles	-	1	-	1	-

Source : Douanes Algériennes

Tableau n° 1. (Suite)

<i>Années</i>	2014	2015	2016	2017	2018
<i>Types de produits</i>					
Demi-produits	2121	1693	1299	1384	2242
Produits bruts	109	106	84	73	92
Alimentations	323	234	327	348	373
Biens de consommation	11	11	18	20	33
Biens d'équipements industriels	16	18	53	74	90
Biens d'équipements agricoles	2	1	-	0.26	0.3

Source : statistiques des douanes algériennes.

3- REVUE DE LITTÉRATURE

Le débat sur la question de la diversification des exportations occupe une place importante et s'inscrit au top des priorités des gouvernements des économies rentières. Par cette appellation, l'objectif est de réduire la dépendance excessive à l'égard d'un produit particulier en l'occurrence les hydrocarbures. La littérature a montré l'existence de liens entre la diversification des exportations et le développement économique. Cet objectif est atteint d'une manière progressive, avec l'augmentation du revenu et sous l'effet de la spécialisation que la concentration augmente (Imbs & Wacziarg, 2003). D'un autre côté, la littérature confirme le rôle négatif des ressources naturelles sur la performance économique dans ce qu'on appelle « la malédiction des ressources ». Ce rôle négatif se manifeste comme il a été précédemment mentionné par le « Dutch Disease », détérioration des termes de l'échange et l'appréciation du taux de change. Dans ce sens, Sachs & Warner (2001) et Gylfason (2001) confirment cette relation négative. Cependant, Lederman et Maloney (2007) montrent que ce concept de « malédiction des ressources » a perdu du terrain ces dernières années, face à l'existence maintenant dans la littérature, de contre exemples. Par ailleurs, le rapport de la Banque Mondiale (2002) indique la possibilité pour un pays riche en ressources naturelles d'accéder au progrès technologique à l'image du Canada, de l'Australie et des pays scandinaves qui ont réussi leur mission de diversification. Pour ce faire, la littérature a aussi exploré les déterminants de la diversification en générale et celle des exportations en particulier. Parmi les déterminants, et qui est l'objet de notre papier, on cite la qualité des institutions. Boschma et Capone (2015) à travers l'étude

d'un panel de 23 pays développés couvrant la période allant de 1995 à 2010 confirment le rôle déterminant de la qualité des institutions sur l'achèvement du processus de diversification.

La problématique de la diversification des exportations se pose aussi pour le cas des économies rentières. Omgba (2014) révèle à travers l'utilisation de la technique MCO sur un panel de 34 pays de l'OPEC sur la période de 1995 à 2011, l'importance du laps de temps, entre le début de la production pétrolière et l'indépendance politique du pays, dans la diversification des exportations. L'auteur explique que cette situation donne suffisamment de temps aux autorités pour diversifier les bases d'importation et d'exportation. Wiig et Kolstad (2012) ont précédé Omgba en concluant qu'en cas de cadre de gouvernance fragile, ce sont les intérêts politiques qui priment sur l'intérêt sociétal. Matallah (2020) montre que les arrangements institutionnels mis en place par le colonisateur, dans ce que Abdellah Zouache (2013) appelle « Colonial Legacy », continuent à régner et affectent le processus de diversification des exportations. Par contre, les pays développés non riches en hydrocarbures connaissent un processus de diversification plus rapide. L'exception de ce qu'on vient de mentionner est représentée par des pays comme la Malaisie, le Chili et l'Indonésie, caractérisés par une bonne qualité institutionnelle (Joya, 2015).

Imi dans son papier de 2007, synthétise la qualité institutionnelle dans 4 piliers, à savoir, « voice and accountability », « government effectiveness », « regulatory quality » et « control of corruption », et souligne qu'ils soutiennent une diversification loin des hydrocarbures. Matallah (2020) évoque 2 autres facteurs, en l'occurrence, « political instability » et « rule of law ».

Hendrix (2017) à partir d'un panel de 40 pays riches en pétrole et gaz sur une période allant de 2002 à 2012 et par l'application d'une technique MCO, trouvent une corrélation positive entre la gouvernance et un PIB diversifié. La même technique d'estimation (MCO) avec aussi la technique GMM^{§§} ont été utilisées par Osakwe et al. (2018). Ce dernier se focalise sur les pays de l'Afrique subsaharienne couvrant la période 1970-2010 et conclut qu'une bonne qualité institutionnelle

§§ Generalized Method of Moments

impacte positivement la diversification. Ross (2019) en introduisant la variable « niveau de la rente » sur un panel de 38 pays producteurs de pétrole sur la période de 1962 à 2010 montre qu'un faible niveau de la rente conduit à une diversification réussie. Cependant, il contredit la tendance générale et explique que le succès de la diversification n'est pas forcément associé à une meilleure qualité institutionnelle.

Abdulahi et al. (2019) en choisissant un panel composé de 14 pays de l'Afrique subsaharienne pour la période de 1998 à 2016, explorent le rôle des institutions et considèrent la qualité institutionnelle comme variable seuil pour expliquer la croissance économique à travers un modèle PTR (Panel Threshold Regression). Ses résultats montrent l'existence de deux effets de seuils significatifs. Lorsque la variable qualité des institutions est au-dessus du seuil, la relation entre la rente et la croissance économique est positive. Tandis que, lorsque la variable qualité des institutions est en dessous, « la malédiction des ressources » commence à faire obstacle à la croissance économique. D'un autre côté, Abdulahi et al. (2019) indique les limites du modèle dans la prise en compte de la non-linéarité endogène.

L'intérêt en général, dans la littérature, se tourne beaucoup plus vers l'étude de la qualité des institutions et son impact sur la croissance économique, où on trouve des approches très avancées pour le traitement de la question, à l'image des modèles à effets de seuil. La diversification des exportations a été prise en charge par la littérature, mais les approches mobilisées pour cet objectif étaient classiques, basées principalement sur les modèles en données de panel. De par cette constatation, on a décidé dans ce papier de mettre la lumière sur la relation entre la diversification des exportations, mesurée à travers l'indice de concentration d'*Herfindahl-Hirschman* et la rente des hydrocarbures, en prenant comme seuil la variable « qualité des institutions ». Vu les avantages qu'offre les modèles à effet de seuil, on a opté pour un modèle à effet de seuil en panel de données. Ce dernier, va nous permettre d'estimer un (des) seuil(s) à partir duquel (desquels) la rente deviendra nuisible ou bénéfique pour la diversification des exportations. Ce travail diffère par rapport à la littérature dans sa

concentration sur le cas de l'Algérie, mais dans le cadre des économies rentières.

4- DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

Cette partie décrit la méthodologie empirique et les données mobilisées pour répondre à la problématique posée.

4.1- Données

Devant l'insuffisance de quelques données statistiques relatives à notre sujet, nous avons jugé opportun de recourir aux modèles des données de panel à effet de seuil. Cette méthode nous permettra d'étudier un échantillon composé de pays riches en hydrocarbures.

Dans notre modèle, on distingue deux catégories de variables explicatives. La première est relative à la variable de seuil. Cette dernière est utilisée afin de déterminer l'existence d'un effet de seuil asymétrique. La deuxième catégorie comprend des variables de contrôle (Agosin et al., 2012; Alaya, 2012; Ali, 2017; Cabral & Veiga, 2010; Espoir, 2020; Fonchamnyo & Akame, 2017; Mubeen & Ahmad, 2016). Il s'agit, en effet, de la formation brute de capital fixe, du revenu per capita, de l'investissement direct étranger, du taux d'inflation, du taux d'ouverture et de l'indice de développement humain (Tableau n°2).

Tableau n 2. Description des données

	Variable	Description
Variable dépendante	<i>HHI</i>	L'indice de <i>Herfindahl-Hirschman</i> utilisé pour mesurer la concentration des marchés ainsi que la diversité des destinations des exportations.
Variables de contrôle	<i>trade</i>	Le taux d'ouverture est la somme des exportations et des importations de biens et de services mesurés en pourcentage du produit intérieur brut.
	<i>idh</i>	L'indice de développement humain (IDH) est un indice statistique composite qui mesure la réalisation moyenne dans les dimensions clés du développement humain : une vie longue et en bonne santé, être bien informé et avoir un niveau de vie décent.

	<i>capital</i>	l' acquisition d' actifs fixes produits (incluant l'achat d'actifs d' occasion) et la production de tels actifs par les producteurs pour leur propre usage.
	<i>fdi</i>	Cet indicateur mesure la somme des entrées nettes des capitaux propres, du réinvestissement des bénéfiques, des autres capitaux à long terme et des capitaux à court terme, comme indiqué dans la balance des paiements.
	<i>lgdpc</i>	Log du revenu per capita
Variable dépendante du régime	<i>hydrocarb_ren</i>	La dépendance aux ressources naturelles est représentée par la somme des rentes en provenance du pétrole brut et du gaz naturel, en pourcentage du PIB. La rente des hydrocarbures est la différence entre la valeur de la production aux prix mondiaux et les coûts totaux de production.
Variable de seuil	<i>inst</i>	Représenté par l' indicateur <i>rule of the law</i> , qui est un indicateur de gouvernance développé par la Banque mondiale. Il comprend plusieurs indicateurs qui mesurent la confiance et le respect des lois et règles de la société. Sa valeur varie entre -2,5 et 2,5. Une valeur élevée indique un environnement institutionnel favorable, et une valeur faible indique le contraire.

Source : établi par les auteurs.

Pour les besoins de cette étude, nous avons adopté la définition du FMI des économies riches en ressources naturelles. Elles sont définies comme des économies dont la part des exportations de ces ressources dépasse 25 % des exportations totales des biens (Lundgren et al. 2013).

L'échantillon sur lequel nous avons travaillé est composé de 20 pays qui remplissent les critères de la définition citée ci-dessus (Tableau n°3). Un autre critère qui a défini notre choix de l'échantillon consiste en la disponibilité des données statistiques.

Tableau n° 3. Pays de l'échantillon

Algérie	Australie	Bahrain	Cameroun	Canada	Colombie
Cote d'ivoire	Equateur	Egypte	Gabon	Indonésie	Iran
Kuwait	Mexique	Nigeria	Norvège	Oman	Qatar
Arabie Saoudite			Emirats Arabes Unis		

Source : établi par les auteurs.

Nous avons exploité des données issues de trois bases de données, à savoir, la base des indicateurs de développement dans le monde (WDI), la base des indicateurs de gouvernance dans le monde (WGI) et la base de la *CNUCED*, pour les 20 pays de l'échantillon sur une période allant de 1996 à 2018. Par conséquent, notre panel est équilibré.

4.2- Méthodologie

4.2.1. Modèle de régression à effet de seuil en données de panel (PTR)

Dans les modèles de données de panel, on suppose généralement que l'hétérogénéité associée à la nature des données peut être capturée au moyen d'effets individuels (aléatoires ou fixes) et d'effets temporels, de sorte que les coefficients des variables explicatives observées seront identiques pour toutes les observations. Cependant, dans de nombreuses applications, l'hypothèse de poolabilité des coefficients estimés peut être violée. Cette dernière justifie l'adoption des techniques qui peuvent prendre en charge de manière plus robuste le caractère hétérogène de l'échantillon.

Ainsi nous suggérons le modèle de régression à effet de seuil proposé par Hansen (1999) et développé par Wang (2015) pour les données de panel. Ce dernier définit le caractère structurel de rupture ou de basculement dans la relation entre deux variables. Ce modèle a trouvé une large applicabilité dans la capture de nombreux phénomènes économiques, en particulier, pour traiter les problèmes d'hétérogénéité dans le cadres des données de panel non-linéaires, où chaque individu varie, et où les relations structurelles peuvent aussi varier d'un individu à un autre. Seleteng et al. (2013) note que le modèle

PTR*** est un modèle à effets fixes dans lequel les coefficients des régresseurs peuvent varier d'un individu à un autre et aussi dans le temps.

Ainsi, nous écrivons le modèle de régression des données de panel à effet de seuil avec deux régimes, comme suit :

$$\begin{cases} HHI_{it} = \alpha_i + \beta_1 X_{it} + \beta_2 hydrocarb_{rents}_{it} + \varepsilon_{it} & 1(inst_{it} \leq c) \dots\dots \\ HHI_{it} = \alpha_i + \beta_1 X_{it} + \beta_3 hydrocarb_{rents}_{it} + \varepsilon_{it} & 1(inst_{it} > c) \dots\dots \end{cases} \dots(1)$$

Avec $i = \overline{1 \dots 21}$ $t = \overline{1996 \dots 2018}$

L'écriture matricielle de (1) est donnée comme suit :

$$HHI = \alpha + X\beta'_1 + hydrocarb_{rents}\beta'(c) + \varepsilon \dots\dots (2)$$

avec $\beta = (\beta_2, \beta_3)$

où α_i représente des effets fixes spécifiques aux pays non observés et invariants dans le temps. HHI_{it} est l'indice de *Herfindahl-Hirschmann* de la concentration des exportations, X_{it} désigne la matrice qui comprend les variables de contrôle, $inst_{it}$ consiste en la variable de seuil et c la valeur du seuil.

La variable de seuil divise l'échantillon en deux régimes. Le premier représente une partie de l'échantillon, où la variable du seuil $inst_{it}$ prend des valeurs inférieures à la valeur du seuil, et le second représente la partie restante de l'échantillon, où la variable du seuil $inst_{it}$ prend des valeurs supérieures au seuil c .

La relation économétrique dans chaque régime est de forme linéaire et se caractérise par des coefficients différents (β_1 et β_2). Ces coefficients sont estimés à l'aide de la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO). L'estimation du modèle dans son ensemble, nécessite la détermination de la valeur du seuil c .

La valeur du seuil \hat{c} est déterminée selon la méthodologie présentée par *Hansen (1999)*, où \hat{c} prend sa valeur parmi les valeurs de la variable du seuil $inst_{it}$.

Pour déterminer la valeur optimale du seuil, (*Chan, 1993; Hansen, 1999*) recommandent l'estimation de \hat{c} en minimisant la somme des carrés des résidus $S(c)$.

*** PTR : Panel Threshold Regression

Afin d'éviter que le nombre d'observations dans chaque régime ne soit pas insuffisant pour estimer les équations de chaque régime, on a procédé à la détermination de la valeur du seuil \hat{c} par la restriction de $S(c)$ tout en garantissant qu'un minimum de 10% (46 obs.) des observations soient dans l'un des régimes.

$$\hat{c} = \operatorname{argmin} S(c) \dots (3)$$

avec

$$S(c) = (HHI - \hat{\alpha} + X\hat{\beta}'_1 + hydrocarb_{rents}\hat{\beta}'(c))' (HHI - \hat{\alpha} + X\hat{\beta}'_1 + hydrocarb_{rents}\hat{\beta}'(c))$$

Contrairement aux approches traditionnelles qui déterminent l'existence d'un effet de seuil entre les variables d'une manière exogène, l'approche endogène repose sur un modèle empirique. Cette dernière nous permettra de construire un intervalle de confiance pour la valeur du seuil (Hansen, 2000).

Il est essentiel d'établir un intervalle de confiance pour tester la significativité statistique de la valeur du seuil estimée.

L'hypothèse nulle de la non-linéarité et l'hypothèse alternative de l'existence d'un seuil sont présentées comme suit :

$$\begin{cases} H_0: \beta_2 = \beta_3 \\ H_1: \beta_2 \neq \beta_3 \end{cases}$$

La détermination de la distribution asymptotique du test du ratio de vraisemblance est basée sur l'application de la méthode de boots rap proposée par Hansen (2000).

5- RÉSULTATS ET DISCUSSION

5.1- Analyse préliminaire

Le tableau n°4 fournit des descriptions et des statistiques sommaires des variables clés utilisées dans l'analyse. Nous nous concentrons sur la diversification des exportations, plutôt que sur une diversification économique plus large en tant que variable dépendante, pour trois raisons. Premièrement, puisque les deux sont liés, en particulier dans les pays en développement, le premier peut être utilisé comme proxy du second (Papageorgiou et Spatafora, 2012). Deuxièmement, la

structure et la composition des exportations sont un indicateur particulièrement critique pour de nombreux pays en développement riches en ressources, car nombre d'entre eux n'ont pas d'économies nationales à part entière sans ressources naturelles, avec une production diversifiée sur le plan sectoriel.

Tableau n° 4. Statistiques descriptive

<i>Variable</i>	<i>Obs</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Ecart-type</i>	<i>Min</i>	<i>Max</i>
<i>HHI</i>	460	0,43306	0,218596	0,1106375	0,9250973
<i>trade</i>	460	71,32917	31,45287	20,7225	191,878
<i>idh</i>	460	0,6803326	0,1465717	0,374	0,943
<i>capital</i>	460	24,8277	7,58564	4,70372	50,8065
<i>fdi</i>	460	2,260339	2,712342	-8,58943	33,566
<i>lgdpc</i>	460	9,199147	1,288572	6,894749	11,23788
<i>hydrocarb_rent</i>	460	14,32223	14,99079	0,037849	58,98244
<i>ruleoflaw</i>	460	-0,0075553	0,9765858	-1,479573	2,036334
<i>inf</i>	460	5,554891	8,155134	-4,88	96,1

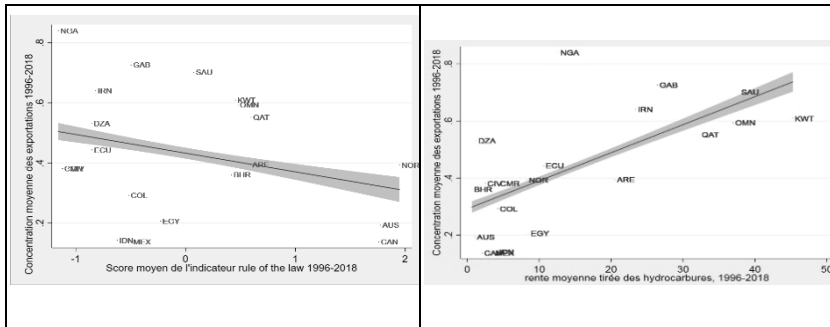
Source : établi par les auteurs.

Les données présentées dans le tableau n°4 couvrent la période allant de 1996 à 2018. La valeur moyenne de la rente pour les pays de l'échantillon est de 14,5 % et la rente maximale est de 61,23 %. Le tableau présente aussi les autres valeurs des variables de contrôle.

5.2- Analyse empirique

Le graphe n°3 présente la relation bivariée entre la concentration des exportations et le déterminant institutionnel de la diversification ainsi que la rente. Il montre que la qualité des institutions est négativement liée à la concentration des exportations. Par contre, on constate une liaison positive entre la concentration des exportations et la rente des hydrocarbures dans notre échantillon.

Figure 3. Corrélation entre la concentration des exportations et les institutions & la rente



Source : établi par les auteurs.

L'association de la concentration des exportations avec les institutions ou avec la rente des hydrocarbures semble être linéaire. En règle générale, la concentration des exportations diminue avec l'amélioration de la qualité institutionnelle (Esanov, 2012; Espoir, 2020; Nganga, 2021; Okon & Awara, 2018). Quant à la rente, la concentration des exportations diminue avec la diminution de la rente (N. Alsharif et al., 2017; N. N. Alsharif, 2017; A. Gelb, 2010; Gylfason, 2006).

5.2.1. Résultats de l'estimation du seuil et du modèle PTR

Avant d'estimer le modèle à seuil, nous testons la relation de non-linéarité et l'existence d'un éventuel effet de seuil entre la concentration des exportations et la rente. Nous rejetons l'hypothèse nulle d'absence d'effets du seuil du modèle, en utilisant les *p-values* de la méthode de bootstrap, telle que proposée par Hansen (1999). Pour obtenir les approximations de la statistique *F* puis pour calculer les *p-values*, la procédure de bootstrap est répétée 500 fois pour chacun des tests de seuil du panel.

Le tableau n° 5 montre les résultats des tests du seuil à trois niveaux. Un seul, double et triple avec des *p-values* de bootstrap. La statistique du test pour un seuil unique est significative ($p=0,08$). Cependant, les résultats du test pour un double et triple seuils sont non significatifs ($p=0,105$ et $p=0,64$ respectivement). On peut donc constater la présence d

’ un seuil unique dans l'estimation du modèle; par conséquent, les analyses sont effectuées à l'aide d’ un seul seuil significatif.

Tableau n° 5. Test effet de seuil (bootstrap = 500 500 500)

Seuil	RSS	MSE	Fstat	Prob	Crit10	Crit5	Crit1
Single	1.6101	0.0037	25.62	0.08	23.7154	28.7039	40.3773
Double	1.5423	0.0035	19.19	0.105	19.2242	22.1792	30.4058
Triple	1.5192	0.0035	6.64	0.64	17.9118	22.2238	34.3895

Source : établi par les auteurs.

Après avoir confirmé l’existence d’un seuil unique nous passons à l’estimation de la valeur du seuil. A cette fin, nous avons procédé au teste de l’estimation du seuil. Le tableau n°6 indique la valeur du seuil qui est estimée à 0,3676 et qui se situe entre les deux bornes inférieure (0,3120) et supérieure (0,3769) sous un niveau de confiance de 5%.

Tableau n° 6. Test de l’estimation du seuil ($\alpha = 5\%$)

Modèle	seuil	Borne inférieure	Borne supérieur
Th – 1	0.3676	0.3120	0.3769

Source : établi par les auteurs.

A la lumière de la valeur du seuil qu’on vient juste d’estimer, il est possible maintenant de répartir l’échantillon en deux groupes suivant les deux régimes. Dans ce sens, le tableau n°7 intègre les catégories des pays en fonction des valeurs des seuils. La classification comprend les observations avec un seuil inférieur à 0,3676. Le pourcentage de valeurs dans ce régime est de 65,21% sur la période de 22 ans. Le deuxième groupe comprend les observations avec un seuil supérieur à 0,3676, représentant 34,79%.

Tableau n° 7. Répartition des observations entre les régimes

Nombre d’observation	% des observations 1 ^{er} régime	% des observations 2 ^{ème} régime
460	65,21%	34,79%

Source : établi par les auteurs.

Les résultats des deux régimes dans le tableau n°8 indiquent les effets significatifs et dynamiques de la qualité institutionnelle sur la relation entre la concentration des exportations et la rente. Ainsi, pour déterminer les caractéristiques des relations.

Tableau n° 8. Résultats de l' estimation

Régression en données de panel a transition brutale (PTR)				
Variable Dépendante HHI				
Variables indépendantes du régime	trade	-0.000730** (0.000287)	Variables dépendantes du régime	
	idh	-0.698*** (0.108)		hydrocarb_ rents (Régime 1 : ≤ 0.3676) 0.00607*** (0.000584)
	lgdpc	0.116*** (0.0254)		
	fdi	-0.00142 (0.00117)		
	inf	-0.00126*** (0.000426)		hydrocarb_ rents (Régime 2 : > 0.3676) 0.00407*** (0.000647)
	capital	0.00125** (0.000610)		
	Constante			-0.342 (0.255)
	R ²	0.324		
	Observations	460		
	Nombre de pays	20		

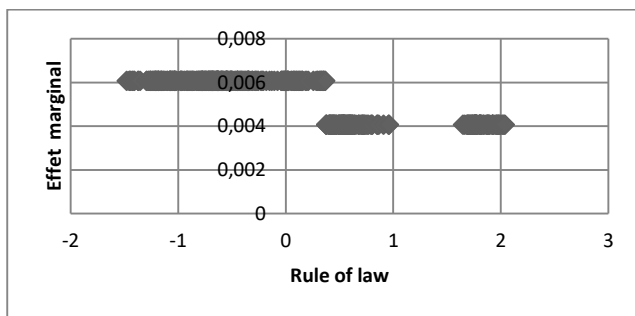
Ecarte-type en parenthèse, *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Source : établi par les auteurs.

Les effets néfastes de la rente sur la structure de l' économie n' est pas à démontrer. Une riche littérature, théorique et empirique, a vu le jour pour démontrer comment cette rente s' est transmise à travers l' économie et quels sont les secteurs les plus touchés par ce phénomène.

Les résultats de notre modèle, montrent les effets des variables indépendantes et variables dépendantes du régime sur la concentration des exportations. Cela nous a permis de distinguer quelles sont les variables qui contribuent négativement ou positivement à la diversification des exportations.

Figure 4. Effet marginal de la rente sur la concentration des exportations



Source : établi par les auteurs.

On a pris en considération la variable institution comme seuil à la concentration, en établissant les liens entre la concentration des exportations et la rente (Graphe N° 4). Les résultats montrent qu' une ouverture commerciale accrue permettra la réduction de la concentration des exportations et contribuera à la diversification. Le plaidoyer classique que le commerce international favorise la croissance économique trouve tout son sens dans les résultats de notre modèle.

Le développement du capital humain est un autre indicateur qui permet la promotion de la diversification. Une main d'œuvre qualifiée ne peut être absorbée que dans un secteur industriel diversifié, utilisant les standards les plus hauts de la technologie issus de la recherche et développement. Cela implique une production de biens et services avec une technologie avancée.

Le signe positif du PIB per capita démontre l'effet positif du volume du revenu sur la concentration. Etant donné que la grande part du PIB dans les pays rentiers revient au secteur des hydrocarbures ou minier, la croissance du PIB est imputé directement à ces secteurs. La faiblesse des autres secteurs relève du phénomène du *Dutch disease* et la désindustrialisation qui s'en suit dans ces économies.

En plus de la faiblesse de la valeur de la variable FDI, le signe négatif démontre aussi la non signification statistique de cette variable sur le phénomène de concentration des exportations. Le volume des investissements directs étranger (FDI) doit être appréciable pour impacter positivement la formation brute du capital fixe. Dans les pays

rentiers, l'absence d'une politique industrielle véritable vis-à-vis, tant du secteur public que du secteur privé, rend fragile la croissance économique, laquelle repose sur de bonnes performances du secteur des hydrocarbures. Par exemple, pour le cas algérien, la faible présence des IDE représente le cas d'une économie attractivité faiblement attrayante (Menna & Mehibel, 2017). Cette faiblesse s'est manifestée par des exportations inexistantes (reflétant en cela la difficulté du secteur productif algérien à exporter autre chose que des hydrocarbures), des importations très fortes (sans doute liées à l'incapacité des entreprises algériennes à fournir les inputs nécessaires aux entreprises qui s'implantent, problème connexe au précédent). Enfin, un risque perçu comme très élevé par les entreprises qui veulent s'installer pour investir en Algérie.

Après estimation du modèle PTR (Tableau N°8), les résultats ont montré l'existence de deux régimes et trois groupes de pays classés selon la qualité institutionnelle (Tableau N°9).

Tableau n° 9. Répartition des pays selon les régimes

	Régime 1	Régime 2	Régime 1 &2
Algeria	Gabon	Norway	Oman
Cameroon	Indonesia	Australia	Qatar
Colombia	Iran, Islamic Rep,	Canada	United Arab Emirates
Cote d'Ivoire	Mexico		Kuwait
Ecuador	Nigeria		Bahrain
Egypt, Arab Rep,	Saudi Arabia		

Source : établi par les auteurs.

Les pays du premier régime à l'instar de l'Algérie, du Nigéria et de l'Arabie Saoudite reflètent une mauvaise qualité institutionnelle. Cela indique que ces pays étaient très stables pendant toute la période de l'étude. Cette stabilité révèle par conséquent, une forte dépendance vis-à-vis de la rente. Ce phénomène est appelé par la littérature «la trappe de la dépendance à la rente» (Belarbi et al., 2021). En revanche, les pays du deuxième régime (le Canada, la Norvège et l'Australie) présentent une très bonne qualité institutionnelle, traduite par un impact positif sur la relation entre la rente et la diversification. Tandis que dans le troisième groupe, la relation entre la rente et la diversification s'explique par l'alternance entre les deux régimes. Ce groupe est

constitué des pays du golfe avec à leur tête, Oman suivi par le Qatar, les Emirats Arabes Unis, le Kuwait et le Bahrain. Cependant, ils peuvent être considérés comme des pays en transition et leur changement de régime n'est pas définitif.

Au-delà des résultats que nous avons obtenus, il est aussi à constater que l'absence de la diversification des exportations, peut être liée aux déterminants des exportations. Ces derniers sont à la fois liés à la volonté des entrepreneurs et des entreprises d'aller sur les marchés extérieurs, et celle d'un pays de créer les conditions nécessaires pour le développement des exportations. (ECA, 2015). Bernard et al. (2007) montrent que les entreprises qui exportent sont très différentes de celles qui ne servent que leur marché domestique. Par exemple, aux États-Unis, les entreprises qui exportent sont plus grandes, plus productives, versent des salaires plus élevés, et sont plus intensives en travail qualifié et en capital.

Ce qui caractérise les politiques du gouvernement algérien destinées à la promotion des exportations c'est le fait qu'elles soient limitées aux soutiens à caractère financiers (TAP, IBS, TVA, achat en franchise de TVA ...etc) et aussi à l'accès au Fonds de Soutien et de Promotion des Exportations (FSPE) qui prend en charge quelques frais liés à l'opération d'exportation. Cependant, ces mesures incitatives ne permettent pas de compenser de manière complète les conséquences des lourdeurs administratives et les coûts de transactions élevés liés à l'exportation. S'ajoutant à la dernière, l'absence de gain en termes d'efficacité sur le reste des procédures de promotion des exportations (Cnuced, 2017).

D'autres aspects peuvent être avancés pour expliquer ce résultat médiocre relatif à la diversification des exportations, qui semble résider dans l'absence de conditions suffisamment favorables pour la création et le développement des entreprises. L'effort institutionnel ne permet pas le développement des exportations, soit parce qu'elles sont inexistantes ou insuffisantes, soit parce qu'elles ne sont pas adaptées. Le dernier élément est lié au manque de motivation d'internationalisation chez les entreprises, soit parce qu'exporter

nécessite plus de moyens et d'effort, soit le bénéfice réalisé sur le marché local est tellement important qu'il n'incite pas à exporter.

CONCLUSION

La diversification restera pour longtemps un vœu pieux, qui nécessite plusieurs facteurs pour la réaliser dans les pays riches en ressources naturelles. Si les effets néfastes de la rente, déjà établis par la littérature, sur la structure économique de ces pays n'est pas à démontrer, les résultats auxquels notre investigation ont abouti permettent d'explorer une autre dimension de la relation entre la rente et la diversification des exportations.

Dans notre travail, nous avons examiné le lien entre la concentration des exportations et la rente de ressources, en considérant la variable « institution » comme seuil. Nous avons utilisé un panel de 20 pays, couvrant la période de 1996 à 2018. Il s'est avéré qu'à partir d'un seuil, que notre modèle a déterminé, l'effet négatif de la rente sur la diversification commence à s'estomper et devient de moins en moins important. La qualité institutionnelle peut être traduite par l'existence d'un cadre législatif stable, la nature du système juridique, les contrats, la façon dont les lois sont appliquées, le système politique dans son ensemble. Les variables utilisées dans le modèle ont montré l'importance de prendre en considération l'ouverture commerciale et la qualité du capital humain, dans toute politique de diversification. En Algérie, malgré un effort appréciable dans la formation du capital humain, traduit par un nombre appréciable de diplômés universitaires, l'ouverture commerciale, tarde à se concrétiser d'une manière effective.

En plus des obstacles auxquels les efforts de la diversification des exportations sont confrontés, nos résultats soulignent la nécessité de trancher d'une manière sérieuse avec les IDE. Ces derniers ont souffert d'un cadre législatif instable et une vision protectrice, annoncée surtout après l'an 2009, où la règle de 51/49 a été instaurée. Il est prématuré d'apprécier les effets de la levée de cette règle étant donné que cette mesure ne date que d'une année.

La diversification au sens large n'est pas l'apanage d'un secteur ou d'une structure, elle fait appel aux changements structurels que

l'économie doit opérer afin d'éliminer les goulots d'étranglement et sortir de la trappe de dépendance à la rente que les économies riches en ressources naturelles ont expérimenté.

Références bibliographiques

Abdulahi, M. E., Shu, Y., and Khan, M. A., (2019). «Resource Rents, Economic Growth, and the Role of Institutional Quality: A Panel Threshold Analysis. » *Resources Policy* 61, 293-303.

Agosin M. R., (2007). «Export Diversification and Growth in Emerging Economies ». *Working Paper 233, Universidad de Chile.*

Agosin M. R., Alvarez R., & Bravo-Ortega C., (2012). «Determinants of export diversification around the world: 1962–2000». *The World Economy*, 35(3), 295–315.

Alaya M., (2012). «The determinants of MENA export diversification: An empirical analysis». *Corruption and Economic Development ERF 18th Annual Conference March*, 25–27.

Ali M., (2017). «Determinants of related and unrelated export diversification». *Economies*, 5(4), 50.

Alsharif N. N., (2017). «Three Essays on Growth and Economic Diversification in Resource-rich Countries». PhD diss., University of Sussex.

Alsharif N., Bhattacharyya S., & Intartaglia M. (2017). «Economic diversification in resource rich countries: History, state of knowledge and research agenda». *Resources Policy*, 52, 154–164.

Amurgo-Pacheco A., & Pierola M., D., (2008). «Patterns of Export Diversification in Developing Countries: Intensive and Extensive Margins» *Working Paper 4473, World Bank.*

Andreff W., (1996). «Les multinationales globales». La Découverte, Paris.

Auty R., & Warhurst A., (1993). «Sustainable development in mineral exporting economies». *Resources Policy*, 19(1), 14–29.

Banque Mondiale. (2002). «Rapport sur le Développement dans le Monde». BM, Washington.

Baunsgaard T., Villafuerte M., Poplawski-Ribeiro M., & Richmond C., (2012). «Fiscal Frameworks for Resource Rich Developing Countries ». *Staff Discussion Note 12/04*.

Belarbi Y., Hamdi F., Khalfi, A., & Souam S., (2021). «Growth, institutions and oil dependence: A buffered threshold panel approach». *Economic Modelling* 99 (2021), 105477.

Benissad H., (1985). «Stratégies et expériences de développement». Office des publications universitaires, Alger.

Benissad H., (1994). «Algérie : restructuration et réformes économiques». Office des publications universitaires, Alger.

Ben Hammouda H., Oulmane N., & Sadni Jallab M., (2009). «D'une diversification spontanée à une diversification organisée. Quelles politiques pour diversifier les économies de l'Afrique du Nord?». *Revue économique*, vol 1. 133-155.

Bernard Andrew B., J. Bradfort Jensen, S. J. Redding and Peter K. Schott. (2007). «Firms in International Trade. » *Journal of Economic Perspectives*, 21 (3): 105-130.

Boschma R., and Capone G., (2015). «Institutions and Diversification: Related Versus Unrelated Diversification in a Varieties of Capitalism Framework. » *Research Policy*, 44(10), 1902-1914.

Burgess R., & Stern N., (1993). «Taxation and Development». *Journal of Economic Literature* 31, no. 2: 762–830.

Cabral M. H., & Veiga P., (2010). «Determinants of export diversification and sophistication in Sub-Saharan Africa». *FEUNL Working Paper Series No. 550*.

Chan K.-S., (1993). «Consistency and limiting distribution of the least squares estimator of a threshold autoregressive model». *The Annals of Statistics*, 520–533.

CNUCED. (2017). «Cadre de Politique Commerciale». Cnuced, Genève.

CNUCED. (2022). «Investment trends monitor». Cnuced, Genève.

Corden W Max & Neary J. P., (1982). «Booming sector and de-industrialisation in a small open economy». *The Economic Journal*, 92(368), 825–848.

Corden Warner Max. (1984). «Booming sector and Dutch disease economics: survey and consolidation». *Oxford Economic Papers*, 36(3), 359–380.

Destanne De Bernis G., (1966). «Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale ». *Revue Economie Appliquée, Tome XIX, n°3-4.*

ECA. (2015). « Africa Regional Forum on Sustainable Development». Economic Commission for Africa (ECA), Addis Ababa.

Esanov A., (2012). «Economic diversification: dynamics, determinants and policy implications». *Revenue Watch Institute*, 8.

Espoir L. M., (2020). «Determinant of export diversification: An empirical analysis in the case of SADC countries». *International Journal of Research in Business and Social Science (2147-4478)*, 9(7), 130–144.

Espoir L. M., (2020). «Determinant of export diversification: An empirical analysis in the case of SADC countries». *International Journal of Research in Business and Social Science (2147-4478)*, 9(7), 130–144.

Fonchamnyo D. C., & Akame A. R., (2017). «Determinants of export diversification in Sub-Sahara African region: a fractionalized logit estimation model». *Journal of Economics and Finance*, 41(2), 330–342.

Funke M., & Ruhwedel R., (2005). «Export Variety and Economic Growth in East European Transition Economies ». *Economics of Transition* 13, no.1: 25–50.

Gelb A. H., (1988). «Oil windfalls: Blessing or curse? ». *Oxford university press.*

Gelb A. H., (2010). «Economic diversification in resource rich countries». *Center for Global Development*, 1–23.

Gylfason T., (2001). «Natural resources, education, and economic development. » *Eur. Econ. Rev.* 45 (4), 847–859.

Gylfason T., (2006). «Natural resources and economic growth: From dependence to diversification». *Economic liberalization and integration policy* (pp. 201–231). Springer.

Hansen B. E., (1999). «Threshold effects in non-dynamic panels: Estimation, testing, and inference». *Journal of Econometrics*, 93(2), 345–368.

Hansen B. E., (2000). «Sample splitting and threshold estimation». *Econometrica*, 68(3), 575–603.

Hausmann R., Hwang J., & Rodrik D., (2007). «What You Export Matters». *Journal of Economic Growth* 12, no. 1: 1–25.

Hendrix C. S., (2017). «Kicking a Crude Habit: Diversifying Away From Oil and Gas in the 21st Century. » *Peterson Institute for International Economics Working Paper*, WP 17-2, 1-26.

Iimi A., (2007). «Escaping from the Resource Curse: Evidence from Botswana and the Rest of the World. » *IMF Staff Papers*, 54(4), 663-699.

Imbs J., and R. Wacziarg., (2003). « Stages of Diversification. » *American Economic Review* 93(1): (2003), pp 63–86.

Jansen M., Lennon C., & Piermartini R., (2009). « Exposure to External Country Specific Shocks and Income Volatility». *Working Paper ERSD-2009-04, World Trade Organization*.

Jansen M., Lennon C., & Piermartini R., (2016). « Income Volatility: Whom You Trade With Matter». *Review of World Economics* 152, no.1 (2016): 127–42.

Joya O., (2015). «Growth and Volatility in Resource-Rich Countries: Does Diversification Help?. » *Structural Change and Economic Dynamics* 35, 38–55.

Klinger B., & Lederman D., (2006). «Diversification, Innovation, and Imitation Inside the Global Technology Frontier» *Working Paper 3872, World Bank.*

Lederman, D., and Maloney W. F., (2007). «Trade Structure and Growth. » In *Natural Resources: Neither Curse Nor Destiny, D. Lederman and W.F. Maloney, eds. Palo Alto: Stanford University Press.*

Mattalah M. A. A., (2021). « *Les exportations agricoles et agroalimentaires en Algérie : état des lieux et perspectives.* ». Thèse de doctorat, Ecole Nationale Supérieure Agronomique (ENSA). Alger.

Mattalah S., (2020). «Economic Diversification and Governance Challenges in MENA Oil Exporters: A Comparative Study. » *26th ERF Annual Conference.*

Menna K., & Mehibel S., (2017). «La Problématique des IDE en Algérie: Paradoxes d’une Economie Attractive Faiblement Attrayante». *Les Cahiers du Cread, vol.33-n°119/120.*

Michaely M., (1958). «Concentration of Exports and Imports: An International Comparison ». *Economic Journal 68 (1958): 722–736.*

Mubeen N., & Ahmad N., (2016). «Towards measurement and determinants of export diversification: An empirical analysis of Pakistan». *Pakistan Journal of Commerce and Social Sciences (PJCSS), 10(3), 588–605.*

Nganga M. L., (2021). «Effects of the Quality of Institutions on the Economic Diversification of the States of the Economic and Monetary Community of Central Africa (CEMAC) ». *Theoretical Economics Letters, 11(01), 84.*

Ongba L. D., (2014). «Institutional Foundations of Export Diversification Patterns in Oil-Producing Countries. » *Journal of Comparative Economics, 42(4), 1052-1064.*

Okon B., & Awara F. (2018). «Institutional Quality and Economic Diversification in Oil-Rich Economies: A Case Study of

Nigeria». *Journal of Economics and Sustainable Development*, ISSN (Vol. 9, Issue 14).

Osakwe P. N., Santos-Paulino A. U., and Dogan B., (2018). «Trade Dependence, Liberalization, and Exports Diversification in Developing Countries. » *Journal of African Trade*, 5(1-2), 19-34.

Oufriha F Z., (2002). «La difficile transformation du secteur bancaire en Algérie ». In « L'Algérie face à la mondialisation » coordination Chentouf, T Dakar : Codesria.

Oufriha F Z., & Menna K., (2020). « Du plan au marché en Algérie. Les blocages d'une économie rentière et les difficultés de l'investissement privé ». CREAD, Alger.

Papageorgiou C., & Spatafora N., (2012). «Economic Diversification in LICs: Stylized Facts and Macroeconomic Implications» *Staff Discussion Note 12/13, International Monetary Fund*.

Prebisch R., (1950). « Economic Development of Latin America I and Its Principal Problems». *United Nations*.

Ross M. L., (2019). «What Do We Know About Export Diversification in Oil-Producing Countries?. » *The Extractive Industries and Society*, <https://doi.org/10.1016/j.exis.2019.06.004>.

Sachs J.D., & Warner A.M., (2001). «The curse of natural resources. » *Eur. Econ. Rev.* 45 (4), 827–838. [https://doi.org/10.1016/S0014-2921\(01\)00125-8](https://doi.org/10.1016/S0014-2921(01)00125-8).

Sachs J. D., Warner, A., Åslund A., & Fischer S. (1995). «Economic reform and the process of global integration». *Brookings Papers on Economic Activity*, 1995(1), 1–118.

Seleteng M., Bittencourt M., & van Eyden R., (2013). « Non-linearities in inflation-growth nexus in the SADC region: A panel smooth transition regression approach». *Economic Modelling* , 30 (0), 149.

Singer H.W., (1950). « U.S. Foreign Investment in II Underdeveloped Areas: The Distribution of Gains Between Investing and Borrowing Countries ». *American Economic Review* 40, no. 2 (1950): 473–485.

Schott P. K., (2004). «Across-Product Versus Within-Product Specialization in International Trade». *Quarterly Journal of Economics* 119, no. 2 (2004): 647–78.

Wang Q., (2015). «Fixed-effect panel threshold model using Stata». *The Stata Journal*, 15(1), 121-134.

Wiig A., and Kolstad I., (2012). «If Diversification Is Good, Why Don't Countries Diversify More?. » *The Political Economy of Diversification in Resource-rich Countries. Energy Policy* 40, 196–203.

Zouache A., (2013). « Colonial Legacy and the Natural Resource Curse in Algeria », *Post-Print halshs-00917701, HAL.*